

Les Cahiers des dix



La bête de labour en Nouvelle-France

Robert-Lionel Séguin

Number 40, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016215ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016215ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Séguin, R.-L. (1975). La bête de labour en Nouvelle-France. *Les Cahiers des dix*, (40), 247–273. <https://doi.org/10.7202/1016215ar>

La bête de labour en Nouvelle-France

Par ROBERT-LIONEL SÉGUIN

Boeuf et cheval vont tirer la charrue à rouelles en Nouvelle-France. Peut-il en être autrement puisqu'en Europe, solipède et bovin sont associés aux travaux champêtres depuis des temps immémoriaux. La Tapisserie de Bayeux, exécutée vers 1080, montre un cheval et un mulet attelés à une herse et à une charrue à avant-train. C'est vers la même époque qu'apparaissent les chevaux de labour dans les plaines de l'Europe septentrionale. Lors du Concile de Clermont, tenu en 1095, le pape Urbain II placera sous la protection divine tous les « boeufs » et chevaux de labour et les hommes qui manient la charrue et herse et les chevaux avec lesquels ils her-sent. »¹

L'usage du cheval de labour gagne rapidement du terrain en Europe. Dès 1086, il en est question en Angleterre, principalement dans le *Domesday Book*. En campagne anglaise, notamment dans le comté d'Oxford, le cheval sera bientôt utilisé pour tirer la herse. Boeuf et cheval serviront simultanément au labourage des terres. Toujours en Angleterre, vers la fin du XVII^e siècle, il est fait un relevé des vingt-trois domaines de l'Abbaye de Ramsey. Dans quatorze d'entre eux, boeufs et chevaux sont indistinctement attelés à la charrue.²

D'aucuns préfèrent le cheval au boeuf pour la vitesse et l'endurance. Le boeuf se déplace lentement. Si bien que les paysans qui disposent d'un tel équipage doivent nécessairement demeurer près de leurs champs. Tout au contraire, le cheval parcourt en peu de temps la distance qui sépare la ferme de l'étendue à labourer.

1. Lynn, White, *Technologie médiévale et transformations sociales*, Mouton & Co., Paris-La Haye, MCMLXIX, 73.

2. Loc. cit.

Reste l'endurance. Au travail, le cheval se fatigue moins vite que le boeuf. Mais toute médaille a son revers. Pour des auteurs du XIII^e siècle, il n'est pas de meilleure bête de labourage que le boeuf. D'abord parce qu'il consommerait moins de nourriture que le cheval. Donc, économie de fourrages. De plus, il serait « récupérable ». Que peut-on tirer d'un vieux cheval autre que la peau pour en faire du cuir. C'est différent pour le boeuf qu'on engraisse et vend à la boucherie.

Ces arguments ne trancheront pas définitivement la question, à savoir lequel du boeuf ou du cheval est le plus apte à tirer la charue. La discussion ne sera jamais close, si bien qu'à l'automne de 1875, un chroniqueur québécois écrit à ce propos : ³

« C'est ici le lieu de discuter la grande question de supériorité du cheval sur le boeuf, ou du boeuf sur le cheval dans le labourage.

Par sa masse, sa force, l'égalité de ses mouvements; par le peu de dépense de sa nourriture et de son attelage, le peu de maladies auxquelles il est exposé, par sa grande valeur lorsqu'il est engraisé, le boeuf est certainement préférable au cheval pour le labour, mais la lenteur de sa marche, ^{3a} dans les endroits où on compte l'emploi du temps pour ce qu'il vaut, contrebalance tous ces avantages. Aussi ne peut-il pas entrer en concurrence avec le cheval dans les pays de grande culture, où il faut faire beaucoup de labours en peu de temps, et est-il confiné dans ceux où chaque ferme n'est composée que de la quantité de terre où un homme peut cultiver sans aide que celle de ses enfants ».

Cette divergence d'opinions n'influence pas trop l'habitant qui affectera graduellement le boeuf à tous les travaux agraires. A la mi-mai 1863, le correspondant d'un journal agricole parle ainsi de la présence du bovin sur la ferme québécoise : ⁴

3. *La Gazette des campagnes*, 13^eme année, no 49. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 7 octobre 1875, p. 383.

3a. Sur le point de monter une côte, certains boeufs de trait, paraît-il, avaient la mauvaise habitude de se laisser choir dans les brancards sur le sol, refusant carrément d'aller plus loin. Douceur ou menace, rien ne pouvait les décider à se relever. Pourtant, des conducteurs se révélaient plus malins que la bête. Ainsi Ephrem Dessureault, de Sainte-Geneviève de Batiscan, grand-père maternel de Clément Marchand, ce grand poète du terroir. Donc, le grand-père Ephrem plaçait une poignée de paille sous le flanc du boeuf récalcitrant. Il n'avait ensuite qu'à y bouter le feu pour que la brave bête se redresse et reprenne route sans autre histoire (Communication de Clément Marchand, Trois-Rivières, mars 1976).

4. *La Gazette des campagnes*, 2^eme année, no 14, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 15 mai 1863, p. 112.

« L'emploi de boeufs à Ste. Anne, depuis 4 ans, a permis de constater une fois de plus leur avantage sur les chevaux pour les travaux de la ferme. Cet exemple a d'autant plus d'importance ici que cette pratique est chose nouvelle pour la plupart des habitants de nos paroisses en bas de Québec. Il y a bien sans doute quelques bonnes exceptions, mais elle sont encore trop rares pour espérer que d'ici à longtemps elles deviennent générales. On sait que le boeuf est l'animal le plus propre au labourage. Sa marche uniforme permet de maintenir et de diriger les instruments avec plus de facilité qu'on ne saurait le faire se servant de chevaux, dont la vivacité est souvent nuisible à la régularité des travaux ».

Le boeuf s'attelle indistinctement sous le joug ou le collier. La première façon est davantage à la mode aux XVII^e et XVIII^e siècles. A noter l'usage exclusif du joug de cornes, du moins jusqu'au troisième quart du XVIII^e siècle, alors que l'habitant adopte graduellement le joug de garrot. Séjournant à Québec au mois d'août 1749, le naturaliste Kalm observe à ce sujet: « En Canada, les boeufs tirent avec leurs cornes, mais dans les colonies anglaises, ils tirent par le garrot comme les chevaux. »⁵

Chacun veillera soigneusement au bon état des cornes de l'animal. Sans quoi, celui-ci serait impropre au travail. Aussi le locataire d'un boeuf de labour est-il responsable de tout accident qui pourrait survenir aux cornes de l'animal durant la durée du bail. C'est pour pareille histoire que deux habitants de Québec, Louis Blanchard⁶ et René Réaume⁷, se retrouvent devant la Prévôté du lieu, le 9 juin 1676. Réaume devra dédommager Blanchard pour « un beuf de travail ql luy a escorné Et mis hors destat de service »⁸.

La technologie agraire s'enrichira d'apports britanniques durant les dernières décennies du XVIII^e siècle. C'est vers cette épo-

5. Pierre Kalm, *Voyages en Amérique*, Mémoires de la Société historique de Montréal, 1880. 2v. 11: 143.

6. Louis Blanchard est le fils de Pierre et de Marie Bugeau, de Narsillac, évêché de Saintes. A Québec, le 27 juillet 1665, il épouse Gabriel d'Anneville, de Saint-Eustache de Paris.

7. René Réaume est le fils de Jean et de Marie Chevalier, de Notre-Dame de Cogne, évêché de La Rochelle. A Québec, le 29 octobre 1665, il épouse Marie Chevreau, fille de François et d'Antoinette Jalée, de Saint-Valérien, évêché de Chartres. René Réaume est inhumé à Québec le 31 octobre 1722.

8. Québec. ANQ. Régistre de la Prévôté, tome 9, p. 38. 9 juin 1676. Louis Blanchard demandeur (sic) vs René Réaume deffendeur.

que que l'on commencerait à atteler les boeufs sous le joug de garrot. Néanmoins, l'habitant utilisera couramment le joug de cornes jusqu'au milieu du XIXe siècle. Au dire de Lambert, en 1814, « The oxen are sometimes used for the plough, or in carts; in which service they always draw with their horns »⁹. Le voyageur américain Silliman ne parle pas autrement, alors qu'il est à Montréal à l'automne de 1819:¹⁰

« As we passend along through the fields, we found a man and boy ploughing. The oxen were yoked, not as with us, by the shoulders and neck, buy by the horns. A kind of yoke lay upon their necks, and was fastened, by leather straps, to the horns; buy no bow, or other contrivance, passed around the neck thus the oxen draw entirely by their horns; and I am told that the French farmers cannot be induced to adopt our method although it is obvious that the animal is thus sadly embarrassed, and can exert very very little power. I saw, however, on yoke in another field, harnassed in our way ».

Le boeuf comme le cheval est attelé sous le collier. Il est à noter que l'attelle du collier de boeuf n'a pas la même forme que celle du collier de cheval. La première étant plus oblongue que la seconde. Dès le XVIIe siècle, le collier de boeuf sera occasionnellement utilisé en Nouvelle-France. Cependant, il ne sera pas définitivement adopté par l'habitant avant la seconde moitié du XVIIIe siècle, ou mieux encore au XIXe. En février 1848, le correspondant d'une publication montréalaise écrit à ce propos:¹¹

« Si l'on emploie des boeufs tirant au collier, ils sont attelés absolument de même (façon) que les chevaux, c'est-à-dire que les traits de chaque paire de boeufs sont attachés à 2 pièces de bois fixées sur une volée (sans doute pour volet de palonniers), suspendue par l'anneau qu'elle porte au milieu, au crochet de la chaîne du régulateur ».

Quel est le meilleur équipement, le joug ou le collier? L'un et l'autre comporte des avantages et des désavantages, comme le souli-

9. John Lambert, *Travels through Canada, and the United States of North America, in the years 1806, 1807, & 1808*, London, 1814; 2v. 1: 139.

10. Benjamin Silliman, *Remarks, made on a short tour between Hartford and Quebec in the autumn of 1819*. New-Haven, 1820. p. 222.

11. *Journal d'agriculture*, vol. 1, no 2, Montréal, février 1848, p. 39.

gne le correspondant d'une publication agricole de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au printemps de 1863: ¹²

« Les nôtres (les boeufs de labour) étaient habitués au joug-collier double lorsqu'ils sont entrées à la ferme. Ce genre d'attelage n'est peut-être pas le meilleur. Il y en a qui préfèrent le simple joug sur la tête, d'autres le simple collier, à la manière des chevaux. Le premier a l'inconvénient de gêner davantage et de contrarier ces animaux. Il ralentit leur marche lorsqu'ils travaillent dans un terrain pierreux ¹³. Car dans ce cas, les chocs et les secousses qu'ils reçoivent constamment sur la tête les rendent timides et les amènent insensiblement à une démarche très-lente. Le simple collier a l'inconvénient de coûter plus cher et d'exiger un harnais qui coûte toujours quelque chose, si simple qu'on le suppose ».

En Nouvelle-France, le cheval sera occasionnellement employé au labourage, dès les dernières décennies du XVII^e siècle. Lorsque le notaire Vachon procède à l'inventaire des biens du meunier Abel Turcault ¹⁴, décédé et inhumé à Sainte-Famille (île d'Orléans) le 17 septembre 1687, il est question d'« Une cavale Soub poil bay ¹⁵ Esquippée de lattelage pour tirer la charrue » ¹⁶. Revenons à Montréal où, le 1^{er} mai 1702, le marchand Charles Alavoyné loue un cheval à François Caron, de la Rivière-des-Prairies. Il est alors convenu que le preneur ne se servira pas de cette bête pour labourer ¹⁷. Deux ans plus tard, en avril 1704, le taillandier Etienne Campot et le laboureur Pierre Dagenais, tous deux du quartier Bon-Secours, tombent d'accord sur le louage de « Deux Chevaux de Labour & une Cavale » ¹⁸. Le 3 avril 1712, le boucher montréalais Pierre Chevrier

12. *La Gazette des Campagnes*, 2^{ième} année, no 14. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 15 mai 1863, p. 112.

13. Ce type d'attelage fut en usage dans Charlevoix jusqu'à une époque relativement récente. Communication de Joseph Gagnon, Cap-au-Corbeau, Baie-Saint-Paul, septembre 1964.

14. Abel Turcault est originaire de Moulïeron, évêché de Maillezais, au Poitou. A Château-Richer, le 27 novembre 1662, il épouse Marie Girou, de Latremblette, évêché de La Rochelle.

15. « Qui est de couleur chatégne, plus ou moins claire, ou obscure. Cheval bai, cavale baié, bai-clair, bai-chastein, bai-doré, bai-brun, bai-mirouette » (Cf. Pierre Richelet, *Dictionnaire*, etc., op. cit., 1: 54).

16. Québec. ANQ. Paul Vachon, 202. 5 février 1688. Inventaire d'Abel Turcote & Marie Giroult.

17. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 6080. premier may 1702.

Bail a Louage d'Un Cheval par Mr a lavoyne a f' Coron.

18. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 6754. 21e avril 1704.

Bail à ferme par Campot a degenest.

dit Plaisant et le nommé Louis Roy, du Sault-Saint-Louis, décident de l'achat d'« Un Cheval sous poil noir aagé denviron Neuf ans. Ce marché fait moiet le Prix & somme de vingt Cinq Livres du pais que Led roy promet & soblige bailler & paier aud plaisant ou au porteur au Jo' & feste de la st michel 29 7b', prochain »¹⁹. Par contre, il « sera Loisib' aud Roy En Cas que Led cheval ne tire pas bien à la charrue aus semances (sic) prochaines de le rendre aud plaisant & aud cas le pnt marché sera Nul »²⁰. Détail qui révèle jusqu'à quel point le cheval est associé au labourage du sol. On laboure de préférence l'automne. Il en est ainsi le 26 juin 1720, quand Jean Tessier loue sa terre de Chambly à Pierre Favreau. Celui-ci disposera de divers instruments aratoires, dont « Un Cheval Si besoin Est pour faire les guerets cette (sic) automne pour Semer le printemps prochain »²¹. Parmi les biens de la famille Hablin²², qui sont inventoriés à la mi-janvier 1745, il y a « Une Charrue Garnie de Son Socq Coutre, Courtereau, Chaisne Chainon, prouRouelle Et Joug Et une Chaisne qui Se met Entre deux Chevaux »²³. Dernière précision qui indique que la lourde machine est tirée par des solipèdes plutôt que par des bêtes à cornes. Même chose au début du XIX^e siècle, notamment au mois d'août 1805, alors qu'est estimé le « roulant » de la ferme Macé, à Chambly. Mention est faite d'« Une charue pour aller avec deux chevaux »²⁴. Dans plusieurs régions du Québec, cheval et boeuf traineront tour à tour la charrue. Le cheval finira pourtant par l'emporter dans les décennies qui suivent. En

19. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 9937. 3 avril 1712. vente dUn cheval par Chevrier & Roy.

20. *Man. cit.*

21. Montréal. ANQ. Jacques David, 150. 26 juin 1720. Bail a ferme dUne terre par Jean tessier à pierre favreau.

22. Pierre Hablin est le fils de François et de Jeanne Barbier. Quant à François Hablin, il est le fils de Mathurin et de Suzanne Crolet, de Bignay, diocèse de Saintes. A Montréal, le 22 octobre 1713, Pierre Hablin épouse Barbe Baudry, fille de Toussaint (fils de Louis et de Vincent Godé, de Saint-Jean de Veler, évêché de La Rochelle) et de Barbe Barbier. Barbe Baudry est inhumée à Montréal le 4 août 1744. Pierre Hablin convole à Pointe-Claire, le 3 juillet 1747, avec Charlotte Maillet, veuve de Louis Fortier.

23. Montréal. ANQ. Jean-Baptiste Adhémar, 9112. 19e Janvier 1745. Inventaire des Biens de La Comté D Entre pierre hablin Et Deffunte Barbe Baudry Portant partage.

24. Montréal. ANQ. René Boileau, 6 août 1805. Inventaire des biens qui ont été communs entre Magdeleine Fournier dte Lagrenadt épouse en cinquième noces de feu Ambroise Maces et de dt feu Ambroise Maces.

certaines occasions, il arrive même qu'un équipage de charrue soit composé d'un boeuf et d'un cheval. Ce curieux tandem sera signalé à différentes reprises au cours des premières décennies du XXe siècle²⁵.

Le boeuf n'aura pas moins la faveur populaire comme bête de trait pour la charrue. Le 27 avril 1628, Guillaume Couillard utilisera une première fois cet instrument aratoire à Québec. Que deviendra cet équipage de boeufs de labour ? Le 15 juillet 1640, des curieux s'assemblent devant la porte de l'église paroissiale de Québec où sont vendus, à la criée, « deux boeufs lun sous poil noir et l'autre sous poil rouge »²⁶ qui appartiennent à la succession de Guillaume Hébert²⁷, beau-frère de Guillaume Couillard. Offerts « à haulte voye et cryer publique »²⁸, les animaux sont adjugés à Nicolas Pivert²⁹ pour la somme rondelette de trois cent vingt livres. Pendant des décennies, il y aura bien des boeufs de labour, ici et là, mais chaque ferme ne disposera pas de tel attelage avant le troisième quart du XVIIe siècle. La présence de ces bêtes est maintes fois signalée dans les marchés et transactions agraires, tels les baux de ferme et de cheptel, les conventions, les achats, les donations, et les inventaires de biens. Un relevé systématique et complet de ces documents notariaux donne, d'année en année, la progression numérique de cet animal dans les régions de Québec, Montréal et occasionnellement Trois-Rivières.

25. Jean-Claude Dupont, *Le pain d'habitant*. Collection : Traditions du geste et de parole. Montréal, Éditions Leméac, 1974. p. 85.

26. Québec. ATQ. Martial Piraube, 28. du 15ième de Juillet 1641. Vente de boeufs de la succession de Guillaume Hébert.

27. Guillaume Hébert est le fils de Louis et de Marie Rollet. Il épouse Hélène Desportes. Le mariage est célébré à Québec, le 1er octobre 1634. Guillaume Hébert est le frère de Guillemette, qui épouse Guillaume Couillard à Québec, le 25 août 1621.

28. Québec. ANQ. Martial Piraube, 28. du 15ième de juillet 1641. Vente de boeufs de la succession de Guillaume Hébert.

29. Il est l'époux de Marguerite Lesage, inhumée à Québec le 29 novembre 1643. Cette famille reste à Québec après le départ de Champlain en 1629. Champlain, Samuel de, *Les Voyages / de la Nouvelle France / Occidentale, dicté / Canada, / faits par le Sr De Champlain / Xaintongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponant, & toutes les découvertes quil a faites en / ce país depuis l'an 1603, iusques en l'an 1629. / Où se voit comme ce pays a esté premierement decouvert par les François, / sous l'autorité de nos Roys très-Chestiens, iusques au reggne / de iusques en l'an 1629. / Où se voit comme ce pays a esté premierement descouvert ris, / Chez Claude Collet MDC.XXXV / . Avec privilege dv Roy. 11: 154.*

	Québec	Montréal	Trois-Rivières
1647	2		
1649	6		
1650	4		
1651		2	
1653	4		
1655	4		
1657	2	4	
1658	4	4	
1659	2	2	
1660	2	2	
1661	2	2	
1662	2	2	
1663	2		
1664	4		
1665	4		
1666	8		
1667	2	14	
1668	9	7	
1669	15	6	
1670	10		
1671	18		
1672	5	11	
1673	4	24	
1674	6	17	
1675		14	
1676	2	17	
1677	12	22	
1678	13	9	
1679	9	7	
1680	14	2	
1681	4	2	
1682	9	13	
1683	7	7	
1684	5	16	
1685	5	32	
1686	21	9	
1687		16	16
1688	5	60	
1689	2	39	
1690		43	
1691		24	
1692		20	
1693	6	54	
1694	4	26	

	Québec	Montréal	Trois-Rivières
1695		28	
1696	2	20	
1697	1	17	
1698	10	41	
1699		50	
1700	3	58	

En ce qui concerne le XVIII^e siècle, les présentes données ne s'appliquent qu'au secteur montréalais.

1701	8	
1702	18	
1703	22	
1704	11	
1705	13	
1706		10
1708		8
1709		6
1710		8
1711		2
1712		4
1713		12
1714		16
1715		13
1716		4
1717		6
1718		4
1719		4
1920		4
1721		6
1722		21
1723		6
1724		25
1725		8
1726		18
1727		8
1728		14
1729		17
1730		20
1731		16
1732		26
1733		15
1734		22
1735		28
1736		22

	Montréal	Trois-Rivières
1737	23	
1738	32	
1739	4	
1740	2	
1741	12	
1742	4	
1744	20	
1745	13	
1746	14	
1747	6	
1748	8	
1749	8	14
1750	14	
1751	8	
1752	8	
1753	16	
1754	34	
1756	22	
1756	18	
1757	21	
1758	17	
1759	16	
1760	12	

Le boeuf de labour est relativement plus nombreux en secteur montréalais qu'en secteur québécois. Le dernier tableau confirme ce qui a été dit, à savoir qu'il faudra attendre aux dernières décennies du XVII^e siècle avant que cette bête de trait fasse véritablement partie du patrimoine familial. La progression numérique du boeuf de labour ne sera pas toujours constante. Les hauts et les bas correspondent ordinairement aux périodes de récession économique.

En 1681, la Nouvelle-France compte 6,657 bovins³⁰. Il y en a 2,665 à Québec, 1,019 à Montréal et 633 à Trois-Rivières. Comparativement à la population totale du pays, nous arrivons à la moyenne de 1,36 boeuf par habitant. Par la suite, il sera difficile de connaître le nombre exact de bovins dans la colonie. Ce ne sont pourtant pas les recensements qui manquent. Il y aura ceux de 1685, 1688, 1692,

30. Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880*, Montréal, 1882-1884. 8v. V: 53-91.

1695, 1698, 1706, 1719, 1720, 1721, 1734, 1739 et 1754. Mais chaque fois, boeuf de labour et vache laitière figurent sous la même rubrique de « bêtes à cornes ». Il faudra attendre en 1765, alors qu'on procède au premier inventaire du pays sous le régime anglais, pour connaître le nombre des boeufs de labour, paroisse par paroisse. Celle des Eboulements est de loin la plus démunie de toutes avec seulement deux bovins pour desservir vingt-six familles. C'est toutefois l'exception. Mais sauf pour une quinzaine de paroisses, le nombre de boeufs de labour est partout inférieur à deux unités par habitant. C'est sensiblement le même nombre depuis des décennies. Telle moyenne n'est cependant pas absolue, puisque le recenseur a groupé sous un même titre: habitant, artisan et rentier. Si l'on ne retient que l'habitant, le nombre de bovins passerait à quelque deux par ferme. Chacun disposerait alors de la paire de boeufs indispensable aux travaux agraires. Reprenons ce recensement de 1765.³¹

Paroisse	habitations	bovins	moyenne
<i>rive nord du Saint-Laurent</i>			
Ile aux Coudres	40	46	1,15
Baie-Saint-Paul	81	98	1,2
Petite-Rivière	24	22	0,9
Saint-Joachim	63	202	3,2
Saint-Féréol	23	30	1,3
Sainte-Anne	61	83	1,5
Château-Richer	85	67	0,8
L'Ange-Gardien	61	107	1,75
Beauport	147	265	1,7
Charlesbourg	208	600	3
Rivière Saint-Charles	37	84	2,3
Sainte-Foye	63	110	1,9
Ancienne-Lorette	170	236	1,4
Saint-Augustin	149	194	1,3
Pointe-aux-Trembles	110	178	1,6
Ecureuils	54	64	1,2
Cap-Santé	131	133	1
Deschambault	74	92	1,25
Grondines	42	28	0,7

31. *Rencensements du Canada*, Ottawa, 1873. 5v. V: 66-67.

Paroisse	habitations	bovins	moyenne
Sainte-Anne-de-la-Pérade	102	154	1,5
Batiscan	125	110	0,9
Champlain	42	49	1,2
Saint-Maurice	55	29	0,5
Cap-de-la-Madeleine	29	15	0,5
Trois-Rivières	118	111	0,9
Pointe-du-Lac	32	32	1
Yamachiche	134	163	1,2
Maskinongé	67	48	0,7
Berthier	114	111	1
Petite Rivière de Berthier	78	41	0,5
Ile Dupas	30	18	0,5
D'Autray	62	18	0,3
Lanoraie	40	41	1
Lavaltrie	61	46	0,75
Saint-Sulpice	109	153	1,4
Répentigny	135	184	1,35
Saint-Pierre-du-Portage	215	193	1,1
Lachenaie	77	187	2,4
Mascouche	104	130	1,25
Terrebonne	95	103	1,1
Sainte-Rose	173	222	1,4
Saint-François-de-Sales	39	105	2,7
Saint-Vincent-de-Paul	226	357	1,6
Sault-au-Recollet	59	171	3
Pointe-aux-Trembles (Montréal)	94	160	1,7
Longue-Pointe	71	138	2
Saint-Laurent	151	298	2
Lachine	75	144	2
Pointe-Claire	145	322	2,25
Sainte-Geneviève	163	205	1,3
Vaudreuil	83	70	0,84
Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile	64	92	1,4
Ile-Perrot	59	94	1,6
Les Cèdres	55	74	1,3

Paroisse	habitations	bovins	moyenne
<i>rive sud du Saint-Laurent</i>			
Laprairie	70	101	1,45
Longueuil	124	200 è	1,6
Boucherville	161	198	1,2
Varennas	199	235	1,18
Verchères	174	282	1,6
Contrecoeur	56	80	1,4
Saint-Ours	152	155	0,9
Sorel	329	154	0,9
Chambly	98	142	1,45
Saint-Denis	58	124	2,2
Saint-Antoine	54	134	2,5
Saint-Charles	87	137	1,55
Yamaska	99	62	0,65
Nicolet	101	59	0,5
Saint-François-du-			
Lac	72	58	0,8
Baie Saint-Antoine	89	94	1
Bécancour	62	51	0,85
Gentilly	34	29	0,9
Saint-Pierre-les-			
Becquets	43	32	0,8
Deschaillons	30	26	0,9
Lotbinière	72	100	1,4
Sainte-Croix	66	83	1,28
Saint-Antoine	99	115	1,18
Saint-Nicolas	74	101	1,38
Lévis	145	140	1
Saint-Henri	66	49	0,75
Saint-Joseph-de-Beauce	88	80	0,9
Sainte-Marie-de-Beauce	68	53	0,8
Beaumont	70	90	1,3
Saint-Charles	197	132	0,7
Saint-Michel	155	184	1,2
île d'Orléans:			
Saint-Pierre	72	152	2,1
Saint-Laurent	77	134	1,8
Saint-Jean	80	113	1,4
Sainte-Famille	78	157	2
Saint-François	58	121	2,1
Saint-Vallier	122	176	1,45
Berthier-en-bas	63	83	1,3
Saint-François-du-Sud	102	110	1,1

Paroisse	habitations	bovins	moyenne
Saint-Pierre-du-Sud	85	112	1,2
Saint-Thomas	178	172	1
Cap-Saint-Ignace	99	105	1,06
L'Islet	103	114	1,1
Saint-Jean-Port-Joly	68	48	0,7
Saint-Roch-des-Aulnaies	83	93	1,1
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	107	57	0,5
Rivières-Ouelle	129	109	0,9
Kamouraska	148	75	0,65
Rivière-du-Loup	15	15	1

Quelles sont les caractéristiques d'un bon boeuf de labour ? Rozier les résume ainsi vers la fin du XVIIIe siècle: ³²

« Un boeuf propre au travail doit avoir la tête courte & ramassée, l'oreille grande, velue, unie, la corne forte, luifante, & de moyenne grandeur, le front large, les yeux gros & noirs, le col charnu, les épaules groffes, larges & chargées de chair, le fanon pendant jusque sur les genoux, les côtés étendus, les reins larges & forts, le ventre spacieux & tombant, les flancs proportionnés à la grosseur du ventre, les hanches longues, la croupe épaisse & ronde, les jambes, les cuisses groffes, charnues & nerveuses, le pied ferme, l'ongle court & large; il doit être docile, obéissant à la voix, d'un poil luifant, doux, épais, de belle taille, & de l'âge de cinq ans jusqu'à dix ».

De quelle race bovine est l'équipage de labour en Nouvelle-France ? Manuscrits et imprimés n'en disent mot. Par contre, ils sont plus bavards en ce qui concerne la couleur de la bête, laquelle sera souvent mentionnée dans le contexte de marchés agraires, tels les baux et ventes de cheptel, les conventions de labour, les donations et les inventaires. Le rouge domine du milieu du XVIIe au milieu du XVIIIe siècle, à l'exception, toutefois, du dernier quart du XVIIe siècle alors qu'il est dénombré autant de boeufs noirs que de rouges. Durant les prochaines décennies, le boeuf rouge redeviendra graduellement plus nombreux que le noir, si bien qu'il distancera les animaux de toutes autres couleurs, dès le deuxième

32. Jean-François Rozier, *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par Principe; ou Dictionnaire universel d'Agriculture*: etc., A Paris, 1785-1800. 10v. 11: 324

quart du XVIII^e siècle. Kalm le confirme, alors qu'il séjourne à Québec en 1749. Il y voit des vaches semblables à celles de Suède, la plupart étant rouges ou noires³³. Par ordre numérique, viennent ensuite les boeufs bruns et cailles. Blancs et chatains traînent de l'arrière. Un dépouillement systématique des archives notariales révèle les couleurs de la robe du bovin durant les quatre périodes qui vont de 1647 à 1754.

	1647-1680	1681-1700	1701-1726	1727-1754	Totaux
Barré			2	1	2
Blanc	5	19	1	4	29
Brun	20	39	22	52	133
Caille	22	26	9	25	82
Cendré				1	1
Chatain	6	11	4	3	24
Grison		3			3
Jaune		1			1
Lunet ³⁴	1				1
Noir	24	69	24	56	173
Rouge	54	69	27	89	239
Tacheté	6	1	2		9

Fréquence des couleurs:

Rouge	239
Noir	173
Brun	133
Caille	82
Blanc	29
Chatain	24
Tacheté	9
Barré	3
Grison	3
Jaune	1
Lunet	1

33. Kalm, Pierre, *op. cit.*, 11: 143.

34. Le scribe aurait-il écrit *lunet* au lieu de *lunet* ? C'est plausible. Lunel désigne un vin muscat fort estimé qui est fait dans la ville du même nom au Languedoc (Cf. Bescherelle, *Dictionnaire national de la langue française*, *op. cit.*, 11: 404). Le bovin précité aurait-il été ainsi appelé parce que la couleur de sa robe rappellerait celle de la fameuse liqueur ?

Le cheptel a son blason populaire, généralement tiré du terroir de France. Prodiges de détails, la prose notariale ne mentionne pas seulement la couleur de l'animal, mais occasionnellement son nom. Le boeuf de labour n'échappe pas à pareille mode. Celui à robe noire s'appelle ordinairement Taupin³⁵. Autre coutume française que celle de donner à la bête le nom de son ancien propriétaire. Selon les marchés agraires, le boeuf de labour s'appelle ordinairement:

Bouquet	Landeau
Boisjoly	Lunet
Briet ³⁶	Moret ³⁷
Brunet	Purottin
Camir	Ravari
Camut	Robin
Charti	Rouget ³⁸
Chatin	Taupin
Gaudin	Vaillant
Joli	Vermeil

En Nouvelle-France, on a tôt fait de blasonner le cheptel, et plus particulièrement le bovin de labour. Le 10 avril 1673, les Montréalais Simon Cailloux et Jean Ballet³⁹ procèdent à l'estimation des animaux du sieur Boucher. Parmi ceux-ci, il y a « deux Jeunes Boeuf lun de poil rouge et l'autre de poil noir nommez Rouget & taupin aagés de Cinq ans Estimez a la somme de trois Cents livres deux autres boeufs de poil Caille, nommez purottin et ravary aagés de dix ans ou environ estimez a la somme de deux Cens li-

35. En Aunis et en Saintonge, le nom de Taupin est fréquemment donné aux boeufs, surtout ceux qui ont robe noire. (Georges Musset, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*. La Rochelle, 1929-1948. 6v. V: 113.

36. Sans doute pour brichet. En langue populaire de l'Aunis et de la Saintonge, l'appellation désigne un boeuf qui a le poil gris et tirant sur le roux (Cf. Georges Musset, *op. cit.*, 1: 497).

37. Veut dire boeuf à robe noire (Cf. Georges Musset, *op. cit.*, 3: 516; François Rabelais, *Oeuvres*. Paris, Louis Janet, Librairie, MDCCCXXIII. 3v 111: 298. H. Beauchet-Filleau, *Essai sur le patois poitevin*. Genève, 1970. p. 177. R. Mineou et L. Racioux, *Vieux parlers de la Vienne*, Poitiers, 1975. p. 253.

38. Boeuf de couleur rouge (Cf. Georges Musset, *op. cit.*, 4: 420).

39. Jean Blachet dit Lachaussé est le fils de Jean et d'Étiennette Reneau, de Saint-Jean de Folleville, en Normandie. A Québec, en juin 1660, il épousa Madeleine Beaudoin, fille de Jacques et de Madeleine Richon, de Courcival, évêché du Mans. Devenu veuf l'année suivante, il convole à Trois-Rivières, le 30 janvier 1663, avec Marie Boyer, fille de Pierre et de Catherine Vinet, de Saint-Nicolas, évêché de La Rochelle. Jean Ballet est inhumé à Boucherville, le 3 octobre 1696.

vres »⁴⁰. Deux ans plus tard, le 16 avril 1675, André Charly⁴¹ et Pierre Lorrin⁴² conviennent de la location d'une terre située au Coteau Saint-Louis à Montréal. Selon cet accord paraphé en la maison de Migeon de Branssat, avocat et procureur fiscal, le locataire remettra au locateur le boeuf appelé Topin sitôt que les semailles de la présente année seront terminées⁴³. Plus tard, en mai 1688, les Hospitalières de Montréal ont « Un boeuf nommé Joly »⁴⁴ qu'on estime à la somme de quatre-vingt-cinq livres avant de le remettre au métayer La Loire. Le 14 octobre suivant, les mêmes religieuses louent leur ferme à Robillard. Outre le « boeuf nommé Joly », il est parallèlement fait mention d'« un boeuf poil Brun nommé Robin »⁴⁵ qui vaudrait soixante-cinq livres. Au mois de mars 1689, les fermiers montréalais Petit⁴⁶ et Langevin⁴⁷ louent « Un Boeuf sous poil Brun vin marque blanche au front, Agé de Neuf ans nomme Lunet des ce jour Jusques au dixie' Juin prochain »⁴⁸. Ce bovin « Brun vin » s'appelle *lunet*. Voilà qui confirme l'opinion émise sur le sujet, à savoir que le nom de *lunet* viendrait de *lunel*, vin muscat dont la couleur est semblable à celle de la

40. Montréal. ANQ. Thomas Frérot, 108. du dixie d'avril ghic Soixante treize. Inventaire & estimation par Simeon Cailloux et Jean Belet de plusieurs animaux pour srsr Boucher Contre claud Hanneray.

41. André Charly dit Saint-Ange est le fils de Nicolas et de Marguerite Courtaut, de Saint-Gervais de Paris. A Montréal, le 9 novembre 1654, il épouse Marie Dumesnil, de La Flèche. André Charly est inhumé à Montréal, le 6 février 1688.

42. Pierre Lorrin est originaire de Sainte-Radigonde en la ville de Poitiers, au Poitou. Il arrive à Québec à l'automne de 1656, ayant fait la traversée à bord du Lys. Epoux de Françoise Haulin, il convole en secondes noces à Montréal, le 20 octobre 1659, avec Françoise Du Verdier. Pierre Lorrin est inhumé à Montréal, le 22 octobre 1658.

43. Montréal. ANQ. Bénigne Basset, 1133. 16 avril 1675. Accord entre André Charly et Pierre Lorrin.

44. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 1044. 16 may 1688. Inventaire desmeub' utancilles (sic) & bestiaux remis ez mains de La loire & sa femme par Les Dames Religieuses hospitalières de Montréal.

45. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 1337. 14e 8bre 1688. Bail a ferme fait par Les Dames hospitalières, A Robillard & sa femme pour 7 Ans avec Linre & Estimaon Ensuite des meub' & c.

46. Sans doute Jean Petit dit Boismorel, fils de Christophe et de Madeleine Lefranc, de Saint-Léger, évêché d'Arras. A Montréal, 10 10 janvier 1678, il épouse Marie Bailly.

47. Mathurin Langevin dit Lacroix est le fils de Mathurin et de Marguerite Mabé de Lude, ville d'Angers en Anjou. A Québec, le 5 octobre 1654, il épouse Marie Renault, fille de Mathieu et de Marie Courtois, de Saint-Paul, évêché d'Orléans. Marie Renault est inhumée à Montréal, le 27 octobre 1673.

48. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 2968. 6 mars 1689. Bail DUn boeuf fait par le sr petit a Langevin dit Le petit L'a Croix.

bête. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la prose notariale consignera les noms qui sont donnés aux animaux de la ferme, et plus particulièrement aux bovins de labour.

Quel est le prix d'un équipage de boeufs ? Tout dépend, bien entendu, de la condition et de l'âge de la bête, ainsi que de la période de l'année au cours de laquelle s'opère la transaction. A tout événement, ce prix est élevé comparativement à ce que l'on paie pour une maison, une grange ou une charrue. Grâce aux inventaires de ferme, nous savons ce que coûte ordinairement une paire de boeufs durant les dernières décennies du XVIII^e siècle. A l'automne de 1678, la famille du Québécois Louis Couillard possède « deux boeufs allant sur trois ans dont l'un est incommodé des deux jambes »⁴⁹. Malgré cette infirmité, les animaux sont néanmoins prisés à la somme de quatre-vingt-dix livres. Le 18 février suivant, le boeuf à robe rouge d'un habitant de Château-Richer, Michel Isabel⁵⁰, vaut quatre-vingts livres⁵¹. Toujours à Québec, en février 1679, un estimateur se rend chez les Leblond⁵² pour y priser « Deux boeufs travaillant Soubz poil rouge tacheté de blanc »⁵³ au montant de cent quatre-vingts livres. Une quinzaine de jours plus tard, le même arbitre est chez Jacques Paradis⁵⁴ où « Deux boeufs Soubz poil Rouge dont Il y en a un tacheté de blanc aaggés de Cinq ans ou environ travaillant »⁵⁵ sont estimés à cent trente-cinq livres. L'automne suivant, c'est à la somme de cent cinquante livres⁵⁶ que seront prisés les deux boeufs

49. Québec. ANQ. Romain Becquet, 2018. 24 7bre 1678. Inventaire des biens de Louis Couillard et Geneviève Despres.

50. Michel Isabel est le fils de Jean et de Marie Adam, de Reux, évêché de Lisieux. A Château-Richer, le 11 avril 1673, il épouse Marie Bidon.

51. Québec. ANQ. Pierre Duquet, 462. 18 février 1679. Inventaire de deffunct Michel Isabel.

52. Nicolas Leblond est originaire de Confians, évêché de Rouen. A Château-Richer, le 13 octobre 1661, il épouse Marguerite Leclerc, de Saint-Rémi de Rouen.

53. Québec. ANQ. Paul Vachon. 23 février 1679. Inventaire de feu Nicolas Leblond et Marguerite Leclerc.

54. Jacques Paradis est le fils de Pierre et de Barbe Guyon. A Québec, le 28 octobre 1668, il épouse Jeanne Millouer, soeur de Jehan, l'un de nos premiers chanteurs folkloriques (Cf. Québec, ANQ. Inventaire d'une collection, JF. 25-1, no 1. Desposition de Jehan Millouer Serviteur de Monsieur de Repentig(ny) du leme decembre 1638).

55. Québec. ANQ. Paul Vachon. 10 mars 1679. Inventaire de feu Jacques Paradis et Jeanne Françoise Millouer.

56. Québec. ANQ. Pierre Duquet, 474. 27 8bre 1679. Inventaire des biens Meubles bestiaux tiltres Et enseignements appartenants a la Succession de deffunct Jean Hamel.

qui se trouvent dans l'étable de la famille Hamel⁵⁷, à Lotbinière. Vers le même temps, Jacques Le Sot⁵⁸ possède « deux boeufs Soubz poil Rouge »⁵⁹ qui vaudraient deux cents livres. Enfin, en novembre 1680, le Québécois Louis Provost⁶⁰ a deux boeufs sous poil noir, âgés de trois ans, qui coûteraient cent livres⁶¹.

La valeur marchande du boeuf de labour augmentera par la suite pour atteindre quelque deux cents livres la paire vers le milieu du XVII^e siècle. A la même époque, une maison vaut ordinairement deux ou trois cents livres. On construit une grange pour un peu moins, alors qu'on se procure une charrue à rouelles pour environ soixante-quinze à quatre-vingts livres. Compte tenu du pouvoir d'achat d'un chacun et du coût de la vie du temps, l'acquisition d'un attelage de bovins était alors aussi coûteuse que le serait aujourd'hui celle d'un tracteur.

Comment se font l'achat et la transmission du boeuf de labour ? Acquisition et vente de bétail sont transactions courantes dans les minutiers des tabellions du temps. Pour acquitter sa dette, un acheteur de bovins acceptera de labourer le champ du vendeur. Ainsi le 24 mai 1660⁶², le Montréalais Urbain Tessier⁶³ donne quit-

57. Jean Hamel est le fils de Jean et de Marie Auvray. Il épouse Christine-Charlotte Gaudry.

58. Jacques-François Le Sot avait épouse Marthe Gagnon, à Château-Richer le 21 avril 1665. Au même endroit, le 28 octobre 1671, il convole avec Anne Daillier, fille de Jacques et de Timothé Dupré, de Notre-Dame du Plessis, évêché de Noyon.

59. Québec. ANQ. Claude Auber, 428. 1679. Inventaire des biens meubles et héritages de Jacques Le Sot et de feu Marthe Gagnon.

60. Louis Provost est le fils de Martin et de Marie-Olivier Sylvestre Manitouabewich. Célébré à Québec le 3 novembre 1644, c'est le premier mariage d'un Français et d'une Amérindienne. La famille Provost est originaire de Montreuil, sur le « bois-de-Vincenne ». A Château-Richer, le 21 février 1672, Louis Provost épouse Françoise Gagnon. Devenu veuf, il convole au même endroit le 17 février 1681, avec Marguerite Careau. Louis Provost se noie accidentellement à Beauport où il est inhumé, le 27 mai 1686.

61. Québec. ANQ. Michel Fillion, 156. 7 Sbre 1680. Inventaire de la Succession de deffuncte françoise gaignon femme de Louis Provost.

62. C'est le jour même où Dollard et ses compagnons sont tués à l'héroïque combat du Long-Sault. Contrairement à ce que l'histoire officielle a prétendu, la guerilla amérindienne n'aurait pas secoué la colonie montréalaise, du moins autant que d'aucuns le voudraient.

63. Urbain Tessier est originaire de Château-des-Anion, évêché d'Angers. A Montréal, le 28 septembre 1648, il épouse Marie Archambault, fille de Jacques et de Françoise Toureau. Urbain Tessier est inhumé à Montréal, le 21 mars 1689.

tance à Jacques Beauvais⁶⁴ « pour lachat d'un boeuf qui s'estoit obligé payer en plusieurs Journées de labour »⁶⁵. Même chose à Québec où, le 7 avril 1662, Romain de Trépagny,⁶⁶ « promet payer au prochain navire venant en ce pays au sieur Francoys Bellanger⁶⁷ La somme de troys cents Livres pour vente et livraison de deux boeufs »⁶⁸. Revenons à Montréal où, le 8 octobre 1673, Jean Leduc⁶⁹ et Michel André dit Saint-Michel⁷⁰ s'entendent pour la vente d'« Un boeuf Sous poil brun de laage de sept A huit ans ou environ Avec Sa traisne, travail et Jous Sans chesne ny Courroyes »⁷¹. Dernier détail qui indique que l'animal est attelé sous le joug de cornes. En avril 1680, un autre habitant de Montréal, Honoré Dasny⁷², « reconnoit et confesse avoir Vendu et Livré un boeuf âgé de cinq ans aud Thibaudeau et promet bailler et fournir pour la valeur dud Boeuf pendant trois ans consécutifs a commencer Les Semances prochaines, quatre Journées de charrue à quatre boeufs »⁷³. L'acheteur de

64. Jacques Beauvais est le fils de Gabriel et de Marie Crevier, de Saint-Martin d'Igé. A Montréal, le 7 janvier 1654, il épouse Jeanne Soldé, fille de Martin et de Julienne LePotier, de la Fleche, évêché d'Angers. Jacques Beauvais est enterré à Montréal, le 20 mars 1691.

65. Montréal. ANQ. Bénigne Basset, 156. 24 mai 1660. Quittance générale et Réciproque de Urbain tessier à jacque Beauvais.

66. Romain de Trepagny est le fils de Charles et de Marie Maillet, de Muche-dar, près de Dieppe. A Québec, le 24 avril 1656, il épouse Geneviève Drouin, fille de Robert et d'Anne Cloutier. Etabli à Château-Richer, Robert Drouin est originaire du Pin, au Perche. Il est inhumé à Château-Richer, le 20 mars 1702. Son épouse sera enterrée au même endroit, le 4 octobre 1710.

67. François Bélanger est originaire de Touque, en Normandie. A Québec, le 12 juillet 1637, il épouse Marie Guyon.

68. Québec. ANQ. Claude Auber, 111. 7 avril 1662. Obligation de Romain de treSpagny au Sr francoys bellenger.

69. Jean Leduc est le fils de Jean et de Cécile Le Chaperon, de Saint-Martin, évêché d'Igé. A Montréal, le 11 novembre 1652, il épouse Marie Soulinié, fille d'Elie et de Marie Foubert. Jean Leduc est inhumé à Montréal, le 19 avril 1702.

70. Michel André dit Saint-Michel est le fils de Richard et de Jeanne Poirier, de la Combe, évêché de Bayeux. A Montréal, le 8 juin 1663, il épouse Françoise Nadreau, veuve de Michel Louvrard, de Bayeux, en Normandie.

71. Montréal. ANQ. Bénigne Basset, 961. 8 Octobre 1673. Vente d'Un boeuf par Jean le Duc A Michel André dit St-Michel.

72. Honoré Dasny dit Tourangeau, maître-charpentier, est le fils de Martin et de Marguerite Bruay, de Notre-Dame de Saintes. A Lachine, le 21 juin 1688, il épouse Marie Bidard, fille de Guillaume et de Catherine Mochet, de Saint-Pierre d'Alençon, évêché du Mans. Elle meurt à Lachine le 17 juin 1664. Honory Dasny convoie à Montréal, le 20 mars 1666, avec Perrine de la Pierre, fille de Pierre et de Claude Leclerc, de Saint-Léonard de Corbay, près de Paris.

73. Montréal. ANQ. Claude Mauge, 228. 7 avril 1680. Vente dun boeuf par honore dasny a Thibaudeau.

bovins ne paierait pas sa créance qu'en journées de travail mais encore en ballots de pelleteries, comme il arrive dans la région trifluvienne. En novembre 1680, un habitant de Batiscan, Jean Duvernay⁷⁴, doit au marchand de Champlain, Jacques Babie⁷⁵, « La somme de deux Cents L'ivres pour vante (sic) d'Une paire de boeufz Ce Jourdhuy faicte. . . Aagés denviron sept ans chacun soubz poil Noire Rouge & Caille sy Comme & dont &c Et pour Lad somme de deux Cens L'ivres par led sr Dtr. . . promet remettre aud sr Creditteur en bonne pelleteries ayant Cours au Jour & feste de la st michel prochain Randue En sa maison aud champlain »⁷⁶. Deux ans plus tard, soit à la mi-mars 1682, un autre habitant de Champlain, Pierre Junio⁷⁷, vend « Un (sic) paire de boeufz agés d'Environ huit ans soubz Rouge & Castain »⁷⁸ pour la somme de cent vingt livres. L'acquéreur n'est nul autre que le sieur Saint-Romain, marchand du lieu. A l'hiver de 1683, Marin Marrier dit Labarre, de Rivière-du-Loup⁷⁹, cède une « paire de boeufz sous poil noir Aagés denviron Cinq ans »⁸⁰ au sieur Jean Crevier⁸¹, seigneur de Saint-François⁸². Les ventes de bovins sont choses courantes aux XVIIe et XVIIIe siècles. C'est ainsi qu'à la mi-mai 1737, Jacques Bouchet

74. Probablement Jean Crevier dit Duvernay, fils de Christophe et de Jeanne Enard, de Saint-Jean, évêché de La Rochelle. A Trois-Rivières, le 26 novembre 1663, Jean Crevier épouse Marguerite Hertel.

75. Jacques Babie, officier au régiment de Carignan (Compagnie de M. de Saint-Ours), est le fils de Jean et d'Isabeau Robin, de Montéon, évêché d'Agens. Il épouse Jeanne Dandonneau, fille de Pierre et de Françoise Jobin (respectivement de Bour, évêché d'Aubuis, et du Pont de Sée, en Normandie). Jacques Babie est inhumé à Champlain, le 23 juillet 1688.

76. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 513. 8Xbre 1680. Obligaon de 200 pour vante (sic) d'Un paire de boufs (sic) consentie A Mr Babie mart par le sr Duverné.

77. Sans doute Pierre Jouineau, époux de Suzanne Rousseau.

78. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 544. 18e mars 1682. Vante (sic) d'Un paire de boeufz faicte par Junio A Mr St Romain mart pour 120".

79. Rivière-du-Loup-en-Haut s'appelle maintenant Louiseville.

80. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 633. 24e febvrier 1683. vente d'Une paire de boeufz par monsr. Crevier a la barre de la rivières du Loup.

81. Jacques Hertel est le fils de Nicolas et de Johanne Nihrio, du Bourg de Fécamp, pays de Caux. A Trois-Rivières, le 26 novembre 1683, il épouse Marguerite Hertel, fille de Jacques et de Marie Marguerite. Cette dernière est la fille de François et de Marthe Romain, de Saint-Vincent de Rouen.

82. Le 20 août 1662, le gouverneur de Lauzon accorde la seigneurie de Saint-François à Pierre Boucher de Grosbois et à Jeanne Crevier, sa femme. Ce fief est par après vendu à Jean Boucher, le 23 juillet 1676. (Cf. *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie*, op. cit. V: 115).

dit Saint-Amour vend à son fils « Deux boeuf de tir denviron Sept ans Et deux Item prenant quatre ans »⁸³.

D'aucuns n'auront pas les moyens pecuniaires de se procurer les boeufs de labour indispensables aux travaux de la terre. A défaut de les acheter, ils vont les louer. Selon la formule consacrée, tout locataire disposera des animaux « en bon mesnage & père de famille »⁸⁴. C'est dire qu'il est responsable de la bonne santé du bovin. Tel arrangement ne coûte cependant pas trop cher à l'habitant qui acquitte souvent le loyer des bêtes avec les fruits du sol ou en fournissant des journées de travail. A la mi-septembre 1678, un chirurgien de Champlain, Jean Jalot⁸⁵, donne en location « une paire de boeufz l'Un poil rouge & L'autre Nair aagés denvironhuict à neuf ans »⁸⁶. Le preneur, Pierre Dencouniers, nourrira et logera les bêtes « en bon père de famille » puis les rendra au propriétaire à la Toussaint de l'année prochaine. Le loyer annuel est fixé à dix minots de blé, payables à la Saint-Martin. Advenant la mort d'un ou des deux boeufs, Dencouniers versera la somme de cinquante livres par bêtes au praticien Jalot. Même chose en février 1679, alors que Saint-Romain loue « Une paire de boeufz Lun poil Route & L'autre brun Aagés denviron Cinq ans »⁸⁷ à Roy et Lévesque qui s'engagent à payer deux cents livres pour chaque animal qui viendrait à mourir durant la durée du bail. En octobre de la même année, un censitaire de Champlain du nom de Brisset⁸⁸ donne en location « Une paire De

83. Montréal. ANQ. François Lepailleur, 1382. 17 mai 1737. vente par Jacques bouchet dit St amour Et Sa femme a florent Bouchet leur fils.

84. En France, l'expression est pareillement courante dans nombre de marchés agraires.

85. Jean Jalot dit Des Grosseillers, chirurgien, est tué le 2 juin 1690, au cours d'une rencontre avec des guerriers iroquois, près de la coulée de Jean Groux. Neuf de ses compagnons périssent avec lui. Ils seront inhumés, à la hâte, sur les lieux mêmes du combat. Leurs restes seront par la suite exhumés puis transportés dans le cimetière de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 2 novembre 1691. Jean Jalot avait épousé Marie-Antoinette Chouard, fille de Médard (célèbre coureur de bois et compagnon de Pierre-Esprit Radisson) et de Marguerite Hayet-Radisson.

86. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 353. 18 septembre 1678. Loyer des boeufs fait par le sr Jallot de pierre dencouniers.

87. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 394. 20 février 1679. Bail a Loyer d'Un paire de boeufs fait par Mr de St. Romain au Sr Roy et l'Evesque.

88. Probablement Jacques Brisset, époux de Jeanne Fortier. Ce Jacques Brisset est inhumé à Champlain, le 1er décembre 1701.

boeufz aagés de Cinq A six ans chacun soubz poil brun & noir »⁸⁹. Le preneur, Jean Lariou dit Lafontaine⁹⁰, s'engage à remettre, annuellement, dix minots de blé en la maison du locateur à Champlain, le jour de la Saint-Martin d'hiver. Le mois suivant, un autre habitant du lieu, Noël Carpentier⁹¹, loue « Un (sic) paire de boeufz L Un poil Rouge & Lautre noir aagés denviron Neuf ans »⁹². L'équipage appartient à Madame des Groseillers⁹³. Outre les dix minots de blé habituels, payables à la fête de Noël, le preneur « promet & soblige de traisner aud sr bailleur En sa maon Seize aud champlain Joigt A Mr de la Touche seigr dud lieu & a Mr de st Romain L'a quantité de vingt Cordes de Bois de Chauffage que led sr bailleur fera faire sur Les Concessions de ses voisins Les plus Esloignes de Cinq a six arpentz de sad maon Leql bois led preneur sera Tenu de Traisner aud sr bailleur a mesme quil en sera par luy requis, Et sy le preneur veut traisner avec deux boeufs led sr bailleur Luy fournira un homme po' luy aider »⁹⁴. Détail intéressant: chevaux et boeufs ne se conduisent pas de la même façon. Les premiers sont menés aux mors, alors que les seconds le sont à l'aiguillon. L'équipage de bovins de labour requiert la présence de deux hommes, l'un aux mancherons, l'autre à l'aiguillon.

S'ils sont deux, les locataires sont tenus d'indemniser conjointement le propriétaire des bovins si ceux-ci viennent à mourir. Le 25 juin 1697, le charron montréalais Charles Brazeau se transporte chez le notaire Basset pour déclarer à ce propos: ⁹⁵

89. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 448. 1er octobre 1679. Bail d'Une paire de boeufs fait par le sr brisset a Jean Lariou dict la fontaine Le Gascon.

90. Jean Lariou est le fils de Jean et de Jeanne Bousquet, de Saint-Pierre, évêché de Condon. A Québec, le 16 avril 1674, il épouse Catherine Mongeau qui sera inhumée à Bastican, le 22 mai 1719. Jean Lariou l'a précédé dans la tombe, ayant été enterré au même endroit, le 14 février 1715.

91. Epoux de Jeanne Toussaint, inhumée à Champlain le 17 décembre 1708.

92. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 465. 16 novembre 1679. Bail a Loyer d'Une paire de boeufs fait par Jalot proeur de Madme des Groseillers a Noel Carpentier.

93. Fille de Sébastien Hayet-Radisson et de Madeleine Hérault, originaires de Saint-Malo.

94. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 465. 16 novembre 1679. Bail a Loyer d'Une paire de boeufs fait par Jalot proeur de Madme des Groseillers a Noel Carpentier.

95. Montréal. ANQ. Bénigne Basset, 2403. 25 juin 1697. Descharge de payment d'un boeuf par Charles Brazeau à Nicolas Brazeau son frère.

«...dès L'automne dernier, Il auroit Achepté du sieur Louis le Comte dupré Marchand Bourgeois de cette Ville, deux boeufs de Labour moyennant le prix qu'il estoit convenu Aud Eux, aux quels boeufs Il auroit dit le même Temps fait part de la moitié a Nicolas Brazeau Aussy Me charron Son frère, et que d'Iceux Il en Estoit mort Un, qu'ils auroit payé Ensemble Aud. Sr. dupré et que celuy restant desd deux boeufs Il Est demeuré en la possession et propriété dud Charles Brazeau, moyennant et à la charge par luy de le payer aud sieur dupré ».

Des sanctions sévères sont prises contre ceux qui maltraitent les boeufs de labour. Le 11 juillet 1667, le Nantais Lafleur est traduit devant la cour bailliagère de Montréal sous l'accusation d'avoir battu des bêtes qui se trouvaient dans son champ. Lafleur n'a pourtant pas été trop brutal, puisqu'il se serait contenté de courir « après Les bestiaux pour les frapper en battant iceux quil peut Joindre avec sa reigle »⁹⁶. D'autres feront preuve de plus de rudesse. Ainsi le 13 décembre 1684, Joseph Chevalier⁹⁷ comparait devant le même tribunal après avoir donné « un coup de hache à un boeuf »⁹⁸ appartenant à Antoine Renaud.

Le boeuf de labour ou de trait, si indispensable à l'exploitation agricole, ne sera naturellement pas oublié lors de la location d'une ferme. A Québec, le 8 octobre 1660, Claude Le Tardif⁹⁹ loue une terre qui appartient à Claude Poulin¹⁰⁰ et à Abel Benoist¹⁰¹. Tous tombent d'accord pour que le preneur dispose « des boeufs en en quil aura a faire hors le temps des labours et des

96. Montréal. ANQ. Registre du bailliage, année 1667, p. 287.

97. Joseph Chevalier est le fils de Jean et de Madeleine L'heureux, de Saint-Jacques de Dieppe, en Normandie. A Montréal, le 7 octobre 1670, il épouse Françoise Barton, fille de Jacques et de Renée Pitre, de Saint-Michel, évêché de Poitiers.

98. Montréal. ANQ. Registre du bailliage, année 1684. Du 13 Xbre 1684, p. 300.

99. A Québec, le 3 novembre 1637, Olivier Le Tardif épouse Louise Couillard, fille de Guillaume et de Guillemette Hébert. Guillaume Couillard sera le premier à utiliser la charrue en Nouvelle-France. Olivier Le Tardif est enterré à Château-Richer, le 28 janvier 1665.

100. Epoux de Jeanne Mercier, Claude Poulin est inhumé dans l'église de Sainte-Anne (Beaupré), le 17 décembre 1687.

101. Abel Benoist est originaire de Luçon. A Château-Richer, le 19 novembre 1665, il épouse Marthe Pointel, de Tours. Abel Benoist est inhumé à Sainte-Famille (Ile d'Orléans), le 4 décembre 1687.

fouins »¹⁰². Voilà qui démontre que l'attelage de bovins sert à d'autres travaux que le labourage. Poursuivons. A Montréal, vers la mi-mars 1676, Honoré Dasny afferme le lopin de François-Marie Perrot¹⁰³. Le locataire pourra se servir de « Cinq boeufs de labour, Scavoir Rouget, Vermeil, Gaudin, Cammir et taupin Sans comprendre Brunet qui est à Monsieur le Gouverneur »¹⁰⁴. Poésie paysanne que ce blason populaire qui nous plonge en plein terroir de la douce France. Quelques années plus tard, en décembre 1679, un habitant de Champlain (près de Trois-Rivières), Jean Arcouet¹⁰⁵, loue la ferme de Lepellé¹⁰⁶. Le preneur disposera pareillement d'outils d'agriculture et d'un boeuf de labour¹⁰⁷. Enfin, aux derniers jours de janvier 1755, deux habitants de Chambly, Louis et Amable Bougret, conviennent de la location d'une terre et de « quatre Boeufs de charue »¹⁰⁸.

Nous savons comment se fait l'acquisition du boeuf de labour. Reste à savoir comment il se donne, se cède ou se transmet de main à main. Cette transmission se fait couramment par contrat de mariage. L'attelage de boeufs est un apport important au *roulant* de tout jeune ménage terrien. Aussi arrive-t-il qu'un père en fasse don au fils qui va contracter mariage. Le 15 septembre 1661, deux Québécois, Jean Galleran et Marie Leclerc, se rendent chez le notaire Auber pour y parapher leurs conventions matrimoniales. A cette occa-

102. Québec. ANQ. Guillaume Audouart, 102. 8 octobre 1650. Bail à ferme par Claude Poulin et Abel Benoit avec Olivier Le Tardif.

103. Né vers 1644, François-Marie Perrot est capitaine au régiment d'Auvergne, lorsqu'il épouse Madeleine Laguide Meynier, nièce de l'intendant Talon. Cédant aux instances de son oncle, il résigne de son grade pour le suivre en Nouvelle-France. Le 13 juin 1669, Perrot est nommé gouverneur de l'île de Montréal. Activement mêlé au commerce clandestin des fourrures, il donnera son nom à une île située près de Montréal. Le Jeune, R. P.-L., *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie etc.*; Ottawa, 1931, 2v. 11: 431.

104. Montréal. ANQ. Bénigne Basset, 1269. 15 mars 1676. Bail à ferme par Monsieur Perrot A honoré dasny Et perrine le pierre.

105. Jean Arcouet dit Lajeunesse est le fils de Pierre et d'Elisabeth Martin, de Saint-Pierre, Marenne. A Trois-Rivières, le 16 novembre 1671, il épouse Elisabeth Pépin, fille de Guillaume et de Jeanne Méchin, originaires de Saint-Laurent de la Bavière, évêché de Saintes.

106. Epoux de Jeanne Isabel, Jean Lepellé est inhumé à Champlain, le 17 juin 1708.

107. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 470. 8 décembre 1679. Bail à ferme et Loyer d Un boeuf par Lerellé à Jean Arcouet avec transport au Sr de St Romain.

108. Montréal. ANQ. François Cherrier, 51. 25 janvier 1755. Bail à ferme de la Terre du Sieur Louis Bougret dit Dufort à Amable Bougret.

sion, les Galleran cèdent à leur fils « Un boeuf prêts à travaillé (sic) & a poil rouge »¹⁰⁹. D'autres parents seront aussi généreux que pratiques. C'est ainsi qu'ils en arrivent aux accommodements suivants. Le 29 juin 1696, les Montréalais Louis Laporte et Marie-Madeleine Masseau¹¹⁰ décident d'unir leurs destinées devant Dieu et les hommes. A la signature du contrat de mariage, il est dit que les père et mère du marié « promettent leurs boeufs pour Labourer La terre dud Louis Leurs fils moyennant qui (sic) Labourera La leur »¹¹¹.

Le bovin de labour sera pareillement transmis par donation. Lorsque devenu vieux, un père ou une mère décide de « se donner » à un fils, un gendre, ou une fille, le *roulant*¹¹² comprend ordinairement les bêtes de trait. Cette coutume est fort ancienne. Quand en juillet 1699, André Demers¹¹³ et son épouse, Marie Chefdeville, se « donnent » à leurs fils André, Charles et Robert, il n'est pas seulement question de la ferme mais aussi de « Deux Boeufz un sous poil Rouge & lautre agés denviron onze Ans »¹¹⁴. Ce mode de transmission sera noté jusqu'à une époque relativement récente. Ainsi le 5 octobre 1853, lorsque Doyon cède ses deux terres à son fils, moyennant une pension viagère. Il est alors fait mention de « Sept paires et demi de boeufs, dont quinze boeufs dont sept paires de boeufs de labour »¹¹⁵. Enfin, d'aucuns se réserveront les services d'un attelage de boeufs lors de la signature d'un contrat de travail. Voyons cet exemple. Au début d'octobre 1677, deux menuisiers de Champlain,

109. Québec. ANQ. Claude Auber, 89. 15 7bre 1661. Contrat de Mariage de Jean Galleran boucher & de Marie le Clerc.

110. Marie-Madeleine Masseau sera inhumée à Répigny le 9 juillet 1713.

111. Montréal. ANQ. Claude Maugue, 2998. 29 juin 1696. Mariage de Louis La porte avec Marie Magdelaine Masseau.

112. Dans la langue québécoise, "roulant" veut dire cheptel, voitures, équipement aratoire, bref, tout ce qui est nécessaire à l'exploitation du patrimoine.

113. André Demers est le fils de Jean et de Barbe Maugis, de Saint-Jacques, de Dieppe. A Montréal, le 7 janvier 1654, il épouse Marie Chefdeville. André Demers sera inhumé à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 23 novembre 1710.

114. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 4772. 24 Juillet 1699. Pension (sic) par demers freres a demers & Chefdeville Leurs pere & mere.

115. Montréal. ANQ. Calus Arcand. 5 octobre 1853. donation par Augustin Doyon et Marie-Anne Doyon.

116. Jacques Mousseau est le fils de Nicolas et de Jacqueline Jannot. Il épouse Marguerite Sauviot, fille de Jean (de La Rochelle) et de Louise Brodeur.

117. Epoux de Françoise Mousseau, Jean Mandeville est inhumé à l'île Dupas le 13 août 1704.

Jacques Mousseau¹¹⁶ et Jean Mandeville¹¹⁷, s'engagent à scier un millier de planches pour le compte du sieur Saint-Romain. En retour, celui-ci promet de « leur prester des boeufz pour Ramasser leurs pin Ensemb' quand Ils les auront Escarris dans La pigniere ou ailleurs »¹¹⁸. Autre coutume courante que celle d'accomplir certains travaux champêtres en retour desquels on dispose à sa guise d'un boeuf de labour. En 1703, Claude Caron¹¹⁹ déclare qu'il est tenu de donner à Perrineau¹²⁰ plusieurs « Journées de Charrue qu'il Luy doit po' Ensemencer. Toutte sa terre pendant trois ans pour un boeuf qu'il a achepte de luy Cy devant Estime & a feur & a mesure qu'il fe' Lesd Journées de Charrue aud perrineau »¹²¹.

Le Traité de Paris et tous les chambardements politiques qui en découleront ne changeront pas grand-chose aux usages et coutumes agraires de l'habitant. Le boeuf restera sa bête de labour préférée pour encore de longues décennies. Le cheval ne prendra sa place qu'au XIXe siècle.

Robert - Lionel Séguin

118. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 306. 4 octobre 1677. Marché de Mil planches que Mousseau & Mandeville promettent de faire à Mr St Romain.

119. Claude Caron et son épouse, Madeleine Varennes, sont tous deux originaires de Saint-Jean, évêché de Clermont.

120. Jacques Perrineau dit Lamarche, maître-maçon, est le fils de Pierre et d'Elisabeth Pallier, de Saint-Bonnet, évêché de Limoges, pays de la Marche. À la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 25 février 1686, il épouse Marie Lert qui sera inhumée au même endroit, le 2 novembre 1687. Perrineau convole à Boucherville, le 4 octobre 1688, avec Noelle Viger, veuve de Joseph Leduc.

121. Montréal. ANQ. Anthoine Adhémar, 6596. 26e 8b' 1703. Inventaire des biens de Claude Caron & d'Elisabeth sa deffunte femme.